

SOUTENANCE DE THÈSE

Madame Léa WUNDERLI

soutiendra, en vue de l'obtention du grade de docteure en droit,
sa thèse intitulée :

« Penser le principe de respect de la dignité humaine face aux enjeux bioéthiques et aux progrès biotechnologiques actuels »

**Jeudi 29 juin 2023 – 9h30
Salle 3050 - UNI MAIL**

Le jury de thèse est composé de :

- Mme Maya HERTIG RANDALL, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève (préside la soutenance) ;
- Mme Sandra HOTZ, professeure à la Faculté de droit, Université de Neuchâtel ;
- M. Alexis KELLER, professeur à la Faculté de droit, Université de Genève (directeur de thèse) ;
- Mme Marie-Laure PAPAUX VAN DELDEN, professeure à la Faculté de droit, Université de Genève.

Distribution :

- Membres de la Faculté
- Service de presse et d'information
- Espace administratif des étudiant-e-s

La séance est publique